

Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

L'Ordre salue la décision de la municipalité de Saint-Georges de maintenir la fluoration de l'eau de consommation

Montréal, le 28 juin 2019 – L'Ordre des dentistes du Québec tient à féliciter les membres du conseil municipal de Saint-Georges, qui ont récemment pris la décision de poursuivre la fluoration de l'eau de consommation. « La fluoration a reçu l'appui des plus prestigieux organismes nationaux et internationaux liés à la santé, dont l'Organisation mondiale de la santé, affirme Barry Dolman, président de l'Ordre des dentistes. L'organisme Centers for Disease Control and Prevention la considère comme l'une des 10 plus importantes mesures de santé publique du XX^e siècle. »

L'Ordre des dentistes invite fortement le gouvernement provincial à prendre des mesures en vue d'obliger les villes et municipalités québécoises à implanter la fluoration de l'eau de consommation, une mesure de santé publique simple et économique qui a fait ses preuves.

À propos de l'Ordre des dentistes du Québec

L'Ordre des dentistes du Québec regroupe près de 5 300 dentistes. Sa mission est d'assurer la qualité des services en médecine dentaire par le respect de normes élevées de pratique et d'éthique et de promouvoir la santé buccodentaire auprès de la population du Québec.